

Fiche Pédagogique

<http://www.vetagro-sup.fr/formations/formation-continue/>

Durée : 7 H

Lieu : Vetagro Sup, campus vétérinaire

Dates :
6 février 2018

Prix :
200 €

Public :

Personnes souhaitant mettre à jour leurs connaissances :

- titulaires d'un certificat de capacité CCAD délivré en application des dispositions en vigueur avant le 1er janvier 2016
- titulaires d'une attestation de connaissance délivrée après le 1^{er} janvier 2016 et souhaitant approfondir leurs connaissances
- titulaires d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP figurant à l'annexe II de l'arrêté du 4 février 2016
- titulaires d'un titre ou certificat figurant à l'annexe III de l'arrêté du 4 février 2016.

Responsable pédagogique :

Denis Grancher
Dr vétérinaire
Maître de conférences
Denis.grancher@vetagro-sup.fr

Inscriptions :

Service de la formation professionnelle Continue

VetAgro Sup - Campus vétérinaire
1, avenue Bourgelat - 69280 Marcy l'Etoile

Tél. : +33 4 78 87 25 09

Email : formation.continue@vetagro-sup.fr



VetAgro Sup

Journée d'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques

ESPECE CHIEN

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Selon l'arrêté du 4 février 2016, toute personne titulaire du CCAD est tenue d'actualiser ses connaissances au plus tard dix ans après la date d'évaluation. Formation permettant de répondre à l'obligation réglementaire de l'actualisation du CCAD.

Cette actualisation des connaissances est axée sur l'espèce chien.

PROGRAMME :

L'actualisation des connaissances requiert le suivi d'une formation d'une durée minimale de sept heures, quel que soit le nombre de catégories d'animaux concernées. Les domaines de connaissances couverts par cette actualisation tiennent compte des nouveautés scientifiques, techniques et réglementaires dans les différents domaines.

Règlementation, Santé, Hygiène, Reproduction 3 H

Génétique, Sélection 3 H

Une table ronde (1 H) permettra un échange d'expérience entre les participants à la formation.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Face à face pédagogique, 6 H

Table ronde : échanges d'expérience, 1 H

A l'issue de la formation, délivrance d'une attestation de formation conforme à l'article L. 6353-1 du code du travail.